

SELARL GRYNWAJC, agissant par Maître Vanessa GRYNWAJC, Membre de l'AARPI GRYNWAJC - STIBBE
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème}

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES le JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019 à 14 Heures

au Tribunal de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17^{ème}, salle des dites audiences,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot ci-après désigné :

Dans un ensemble immobilier sis **à PARIS 6^{ème}**

19 rue de l'Odéon et 8 rue Casimir Delavigne

Cadastré section AG numéro 96, lieudit « 8 rue Casimir Delavigne »

pour une contenance de 05 ares 28 centiares

et plus précisément **19 rue de l'Odéon**

LOT N° 33 : Dans le bâtiment sur cour, au deuxième étage, porte gauche

UN APPARTEMENT

donnant sur l'escalier de service commun avec les appartements du bâtiment de la rue de l'Odéon, comprenant selon procès-verbal de description dressé le 6 septembre 2018 par Maître Arnaud de MONTALEMBERT d'ESSE, Huissier de Justice associé à PARIS 8^{ème} : une entrée avec placards, une salle à manger avec cuisine ouverte et cheminée, un séjour double avec cheminée, une chambre avec cheminée, un dressing, un dégagement, une salle de bain (avec douche, baignoire et w.-c.), des sanitaires faisant également office de buanderie.

SUPERFICIE (Loi Carrez) : **93,78 m²** - **Total plancher** : **97,69 m²**

- Au sixième étage, **UNE CHAMBRE de 7,48 m²**, portant le numéro 16.

- Au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 4. - Et les 37/1.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G

► **Les lieux sont LOUÉS** -

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du Comptable du SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS de PARIS 6^{ème} arrondissement**, représentant l'Etat, domicilié en ses bureaux, 9 place Saint-Sulpice, 75292 PARIS cedex 06. Ayant pour Avocat la SELARL GRYNWAJC, agissant par Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 700.000 Euros (Sept cent mille Euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le T.G.I. de PARIS

Fait et rédigé à PARIS, le 15 juillet 2019. Signé : Maître Vanessa GRYNWAJC

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 18/00313

- **A la SELARL GRYNWAJC, agissant par Maître Vanessa GRYNWAJC** membre de l'AARPI GRYNWAJC STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau, 75008 PARIS, **Tél. : 01.45.63.55.55**, **www.dgs-avocats.com** - **email : v.grynwajc@stg-avocats.com**

- **Sur les lieux pour visiter le MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2019 de 11 Heures à 12 Heures**